

Colloque sino-européen du tourisme

Deuxième édition

29 et 30 août 2013 Ningbo, Chine

Le tourisme et la mer, un “enjeu du monde”

Pour faire suite au Premier colloque Sino-européen du tourisme intitulé “la troisième révolution touristique” organisé en juin 2011, les universités de Ningbo (Chine) et d’Angers (France) renouvellent l’expérience en proposant une seconde manifestation autour de “la mer” comme objet privilégié de réflexions et d’échanges.

Si elle est depuis très longtemps un espace de production (des aliments et du sel en particulier) puis connue aussi comme espace d’ouverture et d’échanges commerciaux comme culturels, la mer sert d’espace de soin puis de distraction depuis bientôt deux siècles (Corbin, 1988). Ce dernier changement s’est fait d’abord dans les pays occidentaux (l’Europe et ses projections coloniales) à la faveur des classes sociales les plus élitistes économiquement et culturellement, avec la mer et l’air marin comme outils thérapeutiques d’une part et les bords de mer mobilisés comme les premiers lieux de villégiature d’autre part. Ce processus devient aujourd’hui un phénomène mondial avec un renouvellement incessant des pratiques et avec l’émergence des mégapoles touristiques comme Dubaï, des lieux comme l’île de Hainan en Chine, l’archipel des Maldives ou encore le Nord-Est du Brésil. Si les impacts économiques, sociaux et médiatiques des politiques touristiques et leurs effets sur les aménagements des territoires ont déjà fait l’objet de nombreuses recherches et publications en sciences économiques et sociales (sociologie et géographie en particulier), doit-on y voir une relation mécanique, un allant de soi, entre mer et tourisme telle une “ressource” invariablement destinée à accueillir des pratiques touristiques ?

Le tourisme dit maritime semble se diffuser partout dans le Monde. La figure de l’île tropicale par exemple, en tant que retranchement recherché dans un certain nombre de sociétés occidentales (Gay, 2000), mais aussi de plus en plus prisée dans d’autres sociétés, semble le prouver. Comment cette extension se manifeste-elle ? Quelles sont les relations entre le tourisme et la mer ? Et quelles sont les évolutions - dans l’espace, le temps et les sociétés concernées - et les processus de ces relations ? Quelles sont les formes et les stratégies des organisations et des acteurs (lesquels) de ces évolutions ? Quelles sont les politiques touristiques d’aménagement propices à ces lieux, qu’ils soient littoraux ou insulaires ? Quelles sont les formes des lieux concernés ? Existe-t-il des modèles différents dans les espèces qui ne sont pas ceux du berceau originel du tourisme ?

En quoi l’accès au tourisme des sociétés émergentes se caractérise-t-il par des pratiques « nouvelles » concernant la mer ? Quels sont les ressorts de ces « innovations » ? Bien que tenant compte des préceptes de Passeron (1987) au sujet du “nouveau”, y a-t-il de “nouvelles” pratiques touristiques ou seulement un agencement différencié de modalités déjà explorées (découverte, jeu, repos, sociabilité, soin de soi, etc.) ? Plus globalement, quels sont les usages sociaux et spatiaux des espaces maritimes des sociétés émergentes ? En quoi sont-

ils différents de ceux des sociétés occidentales ? La diffusion du tourisme dans ces pays résulte-t-elle d'une rencontre passée avec des passeurs de manières de pratiquer le tourisme ou bien trouve-t-on des racines plus anciennes qui font se combiner formes anciennes autochtones du voyage avec des éléments du tourisme plus contemporain des sociétés anciennement touristiques ? Enfin, la croisière est jusqu'à présent une industrie forte et en plein essor, concentrée à plusieurs niveaux (le bassin Caraïbes et la Méditerranée). L'accès à ce créneau du marché touristique des pays émergents tels que la Chine, l'Indonésie et le Brésil, pourra-t-il bouleverser cette concentration en renouvelant la demande et l'offre ? Les compagnies étrangères qui se positionnent sur ce marché adaptent-elles leurs produits aux attentes de ces touristes, considérés de fait comme pratiquant autrement le tourisme ? Quelles -ils à cette pratique ? Que cela nous apprend-t-il sur les sociétés urbaines des pays concernés ?

C'est à partir de ces quelques questionnements liminaires que sont attendues des communications scientifiques dans le champ des sciences humaines et sociales (sociologie, géographie, économie, histoire, etc.). Le caractère international du colloque implique par ailleurs la volonté de réfléchir sur les spécificités culturelles, politiques, économiques et sociales des différents terrains de recherche mobilisés.

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Blondy Caroline (géographie, La Rochelle)
Colin Sébastien (géographie, Inalco)
Guibert Christophe (sociologie, Angers)
Sacareau Isabelle (géographie, Bordeaux III)
Shen Shiwei (géographie, Ningbo, Chine)
Taunay Benjamin (géographie, Angers)
Vacher Luc (géographie, La Rochelle)
Violier Philippe (géographie, Angers)

COMMUNICATION : Indications aux auteurs

Chaque communication devra mobiliser des terrains d'études originaux et fera état de la problématique puis des choix méthodologiques ayant permis le recueil des matériaux empiriques. Les croisements et comparaisons internationales sont les bienvenues. Les propositions de communications seront expertisées anonymement par les membres du Conseil scientifique. Une navette, si nécessaire, sera proposée entre l'auteur ou les auteurs puis le comité scientifique. Les communications seront présentées en 20 minutes. Un temps d'échange sera proposé après chaque communication.

Les contributions seront rédigées en tenant compte des indications fournies par les revues académiques (voir infra). Elles seront accompagnées d'un résumé (100 à 200 mots) et d'une liste de mots clés en français et en anglais. Ceux-ci figureront également sur une première page indiquant, en outre, les coordonnées des auteurs et l'identité du correspondant.

Dates :

Les propositions de contributions doivent être adressées avant le **31 mai 2013** à : philippe.violier@univ-angers.fr et shiwei_shen@163.com

Les participants dont les propositions auront été accepté devront envoyer l'article de leur communication au plus tard le 15 juillet 2003.

PUBLICATION : Processus éditorial

Un ouvrage scientifique issu du colloque accueillera les contributions en chinois, en français ou en anglais. L'ouvrage sera publié aux éditions L'Océan (Pékin) ou aux Presses de l'Université du Zhejiang (Hangzhou). Les jeunes chercheurs et doctorants sont engagés à soumettre. Les articles proposés ne doivent pas avoir déjà été publiés. Ils doivent respecter la présente ligne éditoriale et les consignes de présentation. Les contributions sont reçues par les coordinateurs de la publication qui les rendent anonymes, leur affecte un numéro et les transmettent à deux lecteurs. Les auteurs recevront une première réponse (article accepté sans modifications, article accepté avec modifications mineures, article accepté avec modifications majeures, article accepté avec modifications fondamentales, article refusé) dans un délai d'un mois.

Consignes de présentation des articles

Les textes sont soumis en version électronique, sous format word, en times 12, interligne 1,5 à l'adresse des coordinateurs : philippe.violier@univ-angers.fr et shiwei_shen@163.com. Les fichiers sources des tableaux, graphiques et illustrations (fichiers excel, jpeg en haute définition : minimum 200dpi, soit 79 pixels/cm) sont joints à l'envoi de l'article dans des fichiers séparés, identifiés par le <nomPremierAuteur>_fig<numéroFigure>. Ils comprennent entre 30 000 et 50 000 signes (ou caractères, espaces compris), bibliographie incluse.

L'article est précédé d'une page de garde fournissant les informations suivantes (cette page sert uniquement pour la gestion des contributions et n'est pas transmise aux lecteurs) :

* nom et prénom ; * fonction, institution ; * discipline(s) de l'auteur * adresse postale complète ; * adresse électronique ; * titre, résumé de l'article.

- Afin de préserver l'anonymat, les articles soumis ne doivent pas comporter de références superflues aux publications de l'auteur. Les propositions de contribution ne permettant pas d'assurer l'anonymat des évaluations seront retournées à l'auteur.

- Les tableaux, graphiques, illustrations (en noir et blanc) et annexes éventuelles sont regroupés en fin d'article, numérotés séquentiellement en chiffres décimaux. Ils doivent être appelés dans le texte à l'endroit où ils doivent être insérés (ex : cf. tableau 1). La légende des graphiques et illustrations, les titres des tableaux doivent être clairement indiqués à l'aide de motifs distinctifs (hachures, points, etc.). Les tableaux sont présentés en tant que tableau et non en tant qu'image.

- Toutes les notes sont ramenées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble de la contribution. Elles ne doivent comporter ni tableau, ni graphique, être le plus succinctes possible et ne pas dépasser 4 lignes.

- Les citations et expressions sont à mettre entre guillemets typographiques (” ”) en italiques. Les citations de textes étrangers doivent apparaître en chinois, français ou anglais.

- L'usage du gras est proscrit.

- Les sigles doivent être développés à leur première occurrence, avec le sigle entre parenthèses, puis peuvent apparaître tels quels ensuite.

- Les références bibliographiques sont appelées dans le texte en citant : le nom de famille de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage, ainsi que la page de référence à la suite de la citation (Nom, 2004, p. 142). Les publications écrites par différents auteurs sont séparées à l'aide de points-virgules (Nom, 2002 ; Name, 1994). Les différentes publications d'un même auteur sont séparées à l'aide d'une virgule (Nom, 1999, 2002). Lorsque deux ou plusieurs ouvrages ont été écrits par un auteur dans la même année, on les différencie en utilisant des lettres alphabétiques (ex : Nom, 2000a, 2000b). Les références bibliographiques sont présentées en fin de texte, par ordre de citation. Toute référence bibliographique citée dans la

bibliographie doit avoir été citée dans l'article, et inversement. Pour un ouvrage (ou un article) collectif, tous les noms doivent être cités. Exemples :

Article de revue : Nom Prénom et Prénom2 Nom2, "Titre de l'article", *Titre de la revue*, année, série, numéro, page x - page y.

Ouvrage : Nom Prénom, *Titre du livre*, collection, éditeur, année, x pages.

Chapitre dans un ouvrage collectif :

Nom Prénom, "Titre du chapitre", *in* Prénom Nom (dir.), *Titre du livre*, collection, éditeur, année, x pages.

Document Internet : Nom Prénom, *Titre du document*, année [en ligne]. Source. À partir de URL [Consulté le jour mois année].

Thèse : Nom Prénom, *Titre de la thèse*, Type de thèse (diplôme), Nom de l'université, année.